



Syndicat Sud Santé  
Hôpital Antoine Béclère  
157 rue de la Porte de Trivaux  
92141 Clamart  
Tél. : 0145374464 Fax : 0145374864  
Courriel : [Syndicat@SudBeclere.org](mailto:Syndicat@SudBeclere.org) Website : <http://www.sudbeclere.org>

A Clamart, le 13 février 2006

## **Déclaration du syndicat SUD santé suite à la visite de Mme Van Lerberghe à l'hôpital Antoine Béclère**

Vous avez pu constater qu'en période normale, la situation est toujours très tendue, tant sur les effectifs que sur la charge de travail.

L'activité de l'hôpital a augmenté de 9 % l'année dernière, avec pour première conséquence l'épuisement du personnel. La deuxième conséquence est la fuite massive des diplômés, 17 % de turn over en 2004 et plus encore en 2005, dont plus de 50% vers d'autres hôpitaux. La troisième conséquence est l'accumulation de jours à prendre, nous vivons avec une bombe à retardement.

Cette activité soutenue et même à la limite du gérable, entraîne aussi d'énormes difficultés pour trouver des lits d'aval aux urgences. Le manque de SSR et de longs séjours dans notre bassin de vie, et l'absence de création dans le projet médical de l'AP-HP pour le GHU SUD (80 lits à Paul Brousse et fermeture de longs séjours à Emile Roux) obligent le service des urgences à doubler et aujourd'hui même à tripler les chambres prévues pour 1 lit et ceci sans moyens humains supplémentaires bien entendu.

Conséquence là aussi : fuite massive du personnel des urgences.

Il faut dire aussi que le tableau des emplois n'est pas financé à hauteur des autorisations ! et ceci depuis toujours. Les crédits de remplacement étant déjà mobilisés pour le fonctionnement courant, c'est souvent grâce aux postes vacants que nous obtenons des marges de manœuvre. C'est épuisant tant pour les personnels que pour les directions qui jonglent avec des bouts de ficelle.

Les suppressions d'emplois dans les catégories techniques et administratives entraînent un glissement de tâches sur les soignants.

Quel avenir pour ces catégories ?

Dans ce contexte, la mise en place des pôles, avec encore plus de flexibilité risque d'accentuer la fuite des agents dans un environnement difficile pour le recrutement. L'hôpital Antoine Béclère, loin des berges de la seine, au delà du périphérique est le seul établissement public du bassin de vie. Loin du siège, il ne bénéficie pas de l'attention que l'on porte aux hôpitaux intra muros.

En matière sociale, l'accès aux logements, à la crèche, aux transports en commun, aux médiathèques de l'AP-HP, à la documentation pour les concours, au sport voire à l'AGOSPAP sont plus difficiles à Antoine Béclère.

En matière d'attractivité on peut trouver mieux !

L'obligation de venir en voiture pénalise les agents qui ne peuvent bénéficier de la prise en charge partielle des transports et les contraint à tourner sans fin dans le parking pour trouver une place avant d'aller travailler.

Vu du siège, le financement de parking ne semble pas une priorité, pour nous c'est vital si on veut recruter des agents pour venir travailler à A. Béclère.

L'isolement de l'hôpital ne nous permet pas de mutualiser les crèches. Alors que jusqu'à présent, aucun refus n'était observé ; en 2005, 14 refus de crèche ont été faits.

Entre le renouvellement du personnel et la prise en charge de l'ensemble des médecins, les demandes de places en crèche vont exploser et nous ne serons pas en mesure d'y faire face sans une augmentation du nombre de berceaux.

Quant aux logements, les environs de Clamart ont vu les loyers exploser et il est très difficile de se loger dans le privé. Après des années d'interventions diverses nous avons obtenu que l'on réserve des logements sur Clamart :

mais seront ils réservés aux agents de Béclère ?

Quant au projet de logements sur l'hôpital, aurons-nous un financement rapide comme le projet social le prévoit ?

Nous avons appris que l'AP-HP avait redressé ses comptes, ceci avec la sueur du personnel, avec des dégâts considérables dans la santé des agents ce qui n'empêche pas l'administration de traquer le moindre avantage, le moindre droit des salariés.

Après avoir traqué les primes, les reclassements, grugé les contractuels alors que tous les rapports désignent les vrais profiteurs, elle dénie le droit des agents.

Cerise sur le gâteau, l'AP-HP augmente les tarifs de repas au 1<sup>er</sup> mars de 4% et supprime le ticket blanc (le moins cher) alors que nous demandons une renégociation des barèmes depuis 3 ans !

Non contente de faire trimer les personnels, l'AP-HP oblige les agents à travailler avec des contractuels renouvelés tous les trois mois qu'il faut sans cesse former.

Quant au recours à l'intérim, les personnels sont dans l'insécurité permanente à l'idée d'une catastrophe. Où est la qualité des soins ?

Contestant les Accidents du travail pour en faire baisser le chiffre, avec la complicité de médecins experts peu respectueux de la personne humaine, l'AP-HP réclame le remboursement des médicaux alléguant que leur médecin leur a prescrit des médicaments trop chers !

L'AP-HP devenue maltraitante pour les personnels, pourra t'elle mieux traiter les patients ?